

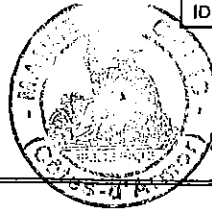
Envoyé en préfecture le 17/06/2020

Reçu en préfecture le 17/06/2020

Affiché le 17/06/2020

ID : 022-200056703-20200612-DB20200604-DE

DEPARTEMENT DES COTES-D'ARMOR



N°2020-06-04

COMMUNE DE PORDIC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt le douze Juin à dix-huit heures et trente minutes, les conseillers municipaux de Pordic légalement convoqués le 5 Juin 2020, se sont réunis en séance publique sous la Présidence de Monsieur Maurice BATTAS Maire de Pordic.

ETAIENT PRESENTS : Maurice BATTAS, Jean Luc BERTRAND, Monique LE VEE, Alain JOUANNY, Jean Claude QUETTIER, Marie Claire HOURDEL, Loïc TARDY, Florence LE CORVAISIER, Marie Pierre COLLIN, Isabelle DESFEUX, Pierre Anne LE GOFF, Guy RUSELLE, Brigitte MANON, Jeanine CLOAREC, Michel CHEVE, Noëlla CONNEN, Evelyne LE GUEN, Philippe PLESSIX, Marie Frédérique BLOT LE POTTIER, Andrée VIOUTGEA, Robert ROLANDO, Michèle CARMES, Rémy LE GRAND, Claudine ADAM, Françoise MICHEL, Joël DE FONTENAY, Yvon SOULABAIL, Gilbert MALLEDANT, Pascal URO, Nelly MORO, Martine BOSCHER, Guylaine TUDOT, Ollivier LE DU.

ABSENT(S) REPRÉSENTÉ (E.S) :

Louis EOUZAN donne pouvoir à Maurice BATTAS
Yves LAMOUR donne pouvoir à Alain JOUANNY
Guénaële GEOFFROY COADIC donne pouvoir à Jeanine CLOAREC
Annie GOUEZEL donne pouvoir à Maurice BATTAS
Yannick GUILLOU donne pouvoir à Marie Frédérique BLOT LE POTIER
Emmanuelle EOUZAN donne pouvoir à Philippe PLESSIX
Joseph LE POTTIER donne pouvoir à Jean Luc BERTRAND
Laetitia MORIN donne pouvoir à Ollivier LE DU
Nathalie LONCLE donne pouvoir à Ollivier LE DU
Patrick DELAMARRE donne pouvoir à Jean Luc BERTRAND
Nicole LE LANNON donne pouvoir à Joël DEFONTENAY

ABSENT(S) / EXCUSÉ :

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur Michel CHEVE

Nombre de conseillers en exercice : 44

Nombre de présents : 33

Nombre de votants : 44

4) Informations : décisions prises dans le cadre des délégations du Conseil Municipal au Maire L2122-22 :

Rapporteur : M. Le Maire

Conformément à la délibération DB 2020 05 06 votée en séance du Conseil Municipal le 5 Mai dernier, M. le Maire vous informe des décisions suivantes :

Envoyé en préfecture le 17/06/2020

Reçu en préfecture le 17/06/2020

Affiché le

ID : 022-200056703-20200612-DB20200604-DE

- a) Souscription d'un emprunt : une consultation pour 1 000 000 € d'emprunt mobilisable jusqu'en Juin 2021 a été sollicité auprès des banques.
- b) Subvention à l'association Beajic : une subvention de 1 500 € est allouée à l'association pour l'aide au financement du projet à Malte.
- c) Subvention à la Fédération Française de cardiologie (don de 75 €).
- d) Modification des tarifs communaux - redevances espaces publics pour l'année 2020 : gratuité des droits de place en faveur des acteurs de la vie économique et gratuité des emplacements du domaine public au bénéfice des taxis.

Le Conseil Municipal prend acte de ces informations.

Fait et délibéré les mois, jour et an susdits

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Maurice BATTAS.

